« Les friches sont des lieux où l'on peut tout réinventer »

FACEBOOK
TWITTER
GOOGLE+
MAIL
IMPRIMER

LIBÉRATION 15 JANVIER 2020 (MISE À JOUR : 18 JANVIER 2020)

Le festival « Gare aux docs » à La Recyclerie à Paris / © La Recyclerie

Quel est le rôle des friches dans le Grand Paris ? Quelle place peuvent-elles trouver dans une métropole où le prix du foncier flambe ? Des questions qui se posent alors que le tribunal de grande instance de Bobigny doit rendre sa décision ce 15 janvier sur le sort de Mains d'Oeuvres, friche historique à Saint-Ouen.

Propos recueillis par Vianney Delourme, journaliste pour Enlarge your Paris, le 14 octobre 2019 dans le cadre du forum «Entreprendre dans la Culture dans le Grand Paris» organisé par le ministère de la Culture à Arcueil

STÉPHANE VATINEL, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SINNY&OOKO (LA CITÉ FERTILE, LA RECYCLERIE, LE PAVILLON DES CANAUX...) ET DIRECTEUR DE L'ECOLE DES TIERS-LIEUX

Depuis le jour où nous avons ouvert la Recyclerie Porte de Clignancourt à Paris (18e), nous intéressons beaucoup d'élus. Nous avons acheté le bâtiment, nous ne demandons pas un centime à la collectivité, c'est ouvert aux quatre vents, on peut y venir du lundi matin jusqu'au dimanche soir sans nécessairement consommer, on peut y travailler, profiter de la programmation... On nous a présenté un certain nombre de fois comme le cheval de Troie de la gentrification mais la situation est que Porte de Clignancourt, entre un KFC et un McDo, dans un quartier qui n'est pas le plus simple de Paris, vous avez un lieu qui accueille plus de 260.000 personnes à l'année et qui se finance avec son activité.

Un tiers-lieu doit-il être subventionné ou pas, autonome ou pas, être un lieu de travail ou pas ? Pour moi, l'essentiel est qu'il réponde à un spectre d'émotions et d'usages suffisamment large pour qu'il « colle » à son territoire. Et selon les territoires, on a besoin de tiers-lieux subventionnés ou à l'inverse, de tiers-lieux qui peuvent trouver un modèle économique « privé ». Il n'a jamais été question que le tiers-lieu soit uniquement rattaché à l'artistique ni au travail.

Qu'est-ce que c'est qu'un tiers-lieu ? Je donne souvent cette définition : votre premier lieu c'est votre lieu d'habitation, votre deuxième lieu c'est votre lieu de travail, le troisième lieu – le tiers-lieu -, c'est un lieu de destination choisie. On n'a pas forcément envie d'habiter là où on habite, on n'a pas forcément envie de travailler là où l'on travaille, en revanche, le tiers-lieu on y va parce qu'on a envie d'aller dans cet endroit. Pour moi cette définition offre une grande liberté quant au choix de ce que l'on y fait. Chez Sinny&Ooko nous proposons depuis deux ans à la Cité fertile à Pantin une Ecole des tiers-lieux où nous présentons les tiers-lieux comme des espaces de superposition des usages, des zones de friction qui vont faire se rencontrer des gens. Un tiers-lieu, c'est aussi large que cela !

Conférence à la Recyclerie à Paris / © La Recyclerie